

Aff n°2078

## FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ «ACQUISITION DE MATÉRIELS DE PROPRIÉTÉ »

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Il est rappelé qu'une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée pour l'acquisition de matériels de propriété conformément à la délibération n°2058 du 22 février 2018.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le jeudi 14 juin 2018 à 18 h 00 pour l'ouverture des enveloppes, a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères d'attribution énoncés dans le règlement de la consultation les entreprises suivantes :

Pour le lot n°1 ramasseuse de plage : Société DULEVO – 321 rue St VERAN – 71009 MÂCON-LOCHÉ pour un montant de 152 578 € HT soit 183 093 € TTC.

Pour le lot n°2 fourgon benne. : Société DUBREU Littoral – 641 avenue Jean MONNET – 59640 DUNKERQUE pour un montant de 26 300 € HT soit 31 560 € TTC.

Pour le lot n°3 nettoyeuse de plage : L'offre de la société KÄSSBOHRER est irrégulière selon l'article 59 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en raison de sa non-conformité avec les caractéristiques techniques mentionnées au CCTP.

Monsieur le Président propose de suivre les avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'attribuer les lots n°1 et 2. Le lot n°3 étant infructueux, il propose de lancer une procédure concurrentielle avec négociation conformément à l'article 25 – II – 6° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions et autorise le lancement de la procédure concurrentielle avec négociation pour le lot n°3,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les crédits nécessaires à cette dépense seront inscrits au budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet  
Et publié le **20 JUIN 2018**

Fait à Dunkerque, le 14 juin 2018  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président,

  
Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

## EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du  
Comité Syndical  
Du Syndicat Intercommunal des  
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 7 juin 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 14 juin 2018 – 18 h 30**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

### ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants :

### ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

### ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.